

Rapport d'évaluation

Plan de réussite

du Collège d'affaires Ellis

Juin 2002

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Note préliminaire

Le rapport d'évaluation du plan de réussite du Collège d'affaires Ellis se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

La Commission estime que le plan de réussite du Collège d'affaires Ellis devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

Première partie

**Évaluation du plan de réussite remis
au ministre de l'Éducation
au cours de l'année scolaire 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement
collégial
le 11 mars 2002**

Introduction

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite du Collège d'affaires Ellis¹ lors de sa réunion tenue le 11 mars 2002. La Commission a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation et l'identification des obstacles; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés par le Collège en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

1. Cet examen a porté sur la version du Plan institutionnel de réussite transmise en mars 2001, de même que sur les modifications qui y ont été apportées et la cible ministérielle sur la diplomation transmises à la Commission en août 2001.

L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation

Le Collège d'affaires Ellis est un établissement d'enseignement privé subventionné qui accueille environ 300 étudiants par année à l'enseignement régulier et une centaine d'étudiants en formation continue. Le Collège veut se démarquer par l'intégration des étudiants au marché du travail durant leur cheminement d'études et par l'apprentissage rapide de l'anglais, particulièrement du vocabulaire commercial anglais. Ce sont ces aspects du projet éducatif qui caractérisent les programmes de DEC offerts par le Collège : *Techniques administratives*, *Techniques de bureautique*, *Techniques juridiques* et *Techniques de la logistique du transport*. Étant donné l'implantation récente des programmes de *Techniques juridiques* et de *Techniques de la logistique du transport*, le présent plan de réussite ne concerne que les deux premiers programmes.

L'analyse à laquelle procède le Collège repose sur des données statistiques faisant état du taux de diplomation, de la moyenne au secondaire, du taux de réussite des cours et du taux de placement. Une comparaison avec les données du réseau montre un taux de diplomation supérieur pour le Collège. L'analyse permet aussi d'identifier un certain nombre d'obstacles à la réussite et à la diplomation : des cours où le taux de réussite est plus faible (cours de la formation générale et mathématiques), un manque de motivation des étudiants face aux matières de la formation générale, le peu de données disponibles pour identifier les étudiants à risque ainsi qu'une PIEA qui ne facilite pas la reprise des cours échoués.

Ce constat ne repose toutefois pas sur une analyse approfondie qui aurait permis de conduire à l'identification explicite d'obstacles responsables d'échecs dans les cours dont le taux de réussite est plus faible ou qui retardent la diplomation. Le Collège n'a pas non plus analysé le taux de réinscription au troisième trimestre ou le taux de changement de programme. Les données présentent le taux de réussite des cours, mais elles n'identifient pas clairement la réussite à la première session. L'analyse de la situation aurait pu inclure aussi une enquête auprès des étudiants et des professeurs pour identifier d'autres facteurs susceptibles de nuire à la réussite et à la diplomation. Le Collège s'est par ailleurs fixé des objectifs de diplomation et de réussite des cours, mais en l'absence d'une analyse plus rigoureuse, il est difficile de se prononcer sur l'efficacité des actions envisagées pour les atteindre.

En résumé, le plan bénéficierait d'une analyse de situation plus complète s'il intégrait l'ensemble des variables qui affectent le cheminement scolaire ainsi que les perceptions des étudiants et des professeurs quant aux facteurs qui font obstacle à la réussite et à la diplomation.

Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles

Le plan de réussite présente des mesures en lien avec les obstacles préalablement identifiés. Pour améliorer la réussite dans les cours où le taux est plus faible, le Collège entend surtout diversifier les méthodes pédagogiques, mettre sur pied un centre d'aide en français et offrir des périodes de récupération en mathématiques. Comme les cours ciblés sont ceux de la formation générale et les cours de mathématiques, ces mesures toucheront la grande majorité des étudiants. Sur le plan organisationnel, certains des moyens choisis devraient avoir un impact sur le maintien aux études et la diplomation : création d'un système d'information afin que chaque professeur dispose des données pertinentes quant à la réussite scolaire de ses étudiants, révision de la PIEA de manière à faciliter la reprise des cours échoués et plus grande disponibilité des professeurs en mathématiques.

Certains moyens et stratégies ne sont cependant pas assez explicites pour permettre d'en apprécier la contribution à l'atteinte des cibles. De plus, le plan ne prévoit pas une évaluation des mesures d'aide existantes. Il n'inclut pas de stratégies concernant l'accueil, l'intégration et l'orientation des étudiants, le milieu d'études ou le milieu de vie; ni n'envisage de moyen touchant la responsabilisation et la motivation des étudiants.

Dans l'ensemble, les stratégies et moyens arrêtés semblent réalistes et ils contribueront sûrement à l'atteinte des cibles. Mais en eux-mêmes, ils sont insuffisants. L'atteinte des cibles nécessitera la mise en œuvre d'autres stratégies et moyens, qu'une analyse plus complète de la situation permettra d'identifier.

Les modalités de mise en œuvre

La direction assure le suivi de la mise en œuvre du plan de manière à y apporter les correctifs nécessaires de session en session. Bien que ce ne soit pas clairement

identifié, on suppose que les professeurs sont associés à la réalisation du plan au moins en ce qui concerne les objectifs de nature pédagogique. Le bureau du registraire, pour sa part, est à réaliser une analyse de besoins en vue d'améliorer le système d'information sur le cheminement scolaire des étudiants.

Le calendrier de réalisation du plan, échelonné sur trois ans, est toutefois sommaire et demeure imprécis en ce qui concerne les moyens pour réaliser les stratégies et le partage des responsabilités. Par ailleurs, le Collège gagnerait à associer davantage les étudiants à son plan de réussite.

Conclusion

Comme l'indique son projet éducatif, le Collège d'affaires Ellis vise l'excellence. Les cibles que s'est fixées le Collège attestent cet objectif. Cependant, le présent plan de réussite ne repose pas sur un examen suffisamment fouillé et rigoureux des principaux facteurs qui ont une incidence marquée sur la réussite et la diplomation. La disponibilité de statistiques plus complètes et précises permettra sans doute d'approfondir l'analyse de la situation et probablement d'identifier d'autres obstacles. Il serait intéressant de compléter les données statistiques par les perceptions des étudiants et des professeurs sur d'autres facteurs liés à la réussite.

Les différentes mesures déployées sont en lien avec les obstacles identifiés : diversification des méthodes pédagogiques, création d'un système d'information sur le cheminement scolaire, révision de la PIEA, et plus grande disponibilité des professeurs en mathématiques. Ces mesures sont réalistes, mais paraissent insuffisantes. D'autres stratégies et moyens auraient pu être identifiés à partir d'une analyse plus complète de la situation.

La mise en œuvre du plan est sous la responsabilité de la direction. Les professeurs y sont associés sur le plan des mesures pédagogiques et le bureau du registraire s'occupe d'analyser les besoins en vue de créer un système d'information sur le cheminement scolaire. Le calendrier de réalisation devrait cependant être davantage détaillé, préciser les moyens retenus pour chacun des objectifs ainsi que le partage des responsabilités.

En résumé, la Commission considère que le plan de réussite du Collège d'affaires Ellis est intéressant et prometteur à plus d'un égard, et qu'il gagnera en efficacité dans l'atteinte des objectifs poursuivis lorsqu'il s'appuiera sur une analyse plus complète de la problématique de la réussite et de la diplomation.

Deuxième partie

Addenda et jugement final

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement
collégial
le 19 juin 2002**

Addenda

Lors de sa réunion du 19 juin 2002, la Commission a examiné le rapport de suivi du plan institutionnel de réussite du Collège d'affaires Ellis². Elle constate que le Collège a réalisé les actions prévues en 2000-2001, à l'exception d'une seule, la révision de sa PIEA en vue de faciliter l'accès à la reprise des cours échoués, qui est reportée d'une année. Le calendrier de réalisation du plan pour les deux prochaines années est succinct, mais il précise les obstacles à lever, les moyens pour y arriver, les échéances et le partage des responsabilités. Le plan ne contient pas toutes les mesures déjà déployées par le Collège pour assurer la réussite des cours, la persévérance et la diplomation. Il comprend des mesures supplémentaires qui ne sont pas nécessairement le résultat d'une analyse approfondie des obstacles à la réussite ou des facteurs qui la favorisent, mais plutôt le fruit de l'expérience. Le plan de réussite du Collège cible la réussite des cours et les gestes posés en ce sens sont appropriés.

Jugement final

Le plan de réussite du Collège d'affaires Ellis devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Dany Rondeau, agente de recherche

2. Suivi au plan de réussite transmis au Ministère en novembre 2001 et comprenant un bilan des moyens retenus pour l'année 2000-2001, un bilan des résultats ainsi qu'un calendrier des moyens prévus pour 2001-2002 et 2002-2003.